

EQUIPES DE FRANCE DE TAEKWONDO

V.1 du 01/01/2024



Championnats d'Europe Seniors 2024

En vue des Championnats d'Europe programmés à Belgrade en Serbie du 6 au 10 mai 2024, l'ensemble des catégories ne seront pas ouvertes à la sélection, l'évènement étant positionné dans le programme de la préparation des Jeux Olympiques de Paris en 2024. Les athlètes en préparation olympique (titulaires ou remplaçants) seront sélectionnés d'office en M-58kg, M-68kg, F-67kg, F-73kg, F+73kg. Les athlètes (nés en 2007 au plus tard) désireux de se positionner dans les autres catégories devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection prévue mi-avril. L'étape sélective terminale de tests-match sera organisée le 21 avril au CREPS d'Aix-en-Provence dans les catégories avec plusieurs athlètes éligibles.

Les conditions d'éligibilité*:

- Etre né(e) en 2007 au plus tard et avoir la nationalité française
 - Avoir participé aux Championnats de France Senior 2024
- et
- Avoir obtenu les minima internationaux définis dans les critères de sélection
 - Participer à la dernière étape sélective organisée par la fédération

*Sauf dérogation du DTN

Les critères de sélection :

Afin d'assurer la compétitivité* des athlètes sélectionnés en Equipe de France pour les Championnats d'Europe Seniors, des minima internationaux ont été définis :

	Points en senior	ou	Points en junior
● Les Champions de France Senior 2024 et les médaillés internationaux 2023 (CE Juniors, CE-21ans, JMU)	20 Points		40 Points
● Les champions de France Espoir 2024	25 Points		50 Points
● Les autres athlètes éligibles	30 Points		

Les points remportés à l'international sur les compétitions référencées en catégorie junior sont comptabilisés afin de permettre aux athlètes nés en 2007 engagés sur le parcours de positionnement des Championnats du Monde Juniors de poursuivre les deux objectifs en privilégiant leur compétitivité dans leur catégorie d'âge de référence.

*aptitude à faire face à la concurrence

Les compétitions internationales référencées du calendrier WT pour atteindre les minima :

FEVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024
04/02 Austria Open (coef 1)	03/03 Bulgaria Open (coef 1)	06/04 Spanish Open (coef 3)
04/02 Fujairah Open (coef 2)	16/03 Belgium Open (coef 3)	
13-14/02 Turkish Open (coef 2)	31/03 Skopje Open Ramus (coef 1)	
25/02 Slovenia Open (coef 1)		

Attribution des points

- Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
- Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
- Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (10pts)

Seules les médailles obtenues après avoir remporté un minimum d'un combat seront prises en compte

Les clauses :

Les athlètes s'inscrivant dans le parcours de positionnement s'engagent à respecter la Charte d'Ethique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection

La Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement énoncés si des circonstances exceptionnelles, des modifications du calendrier international, des changements réglementaires ou des considérations logistiques le nécessitent. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.